

Les événements marquants de l'année 2017

Février

► Micro-dons : donner peu mais souvent

« Au même titre que le financement participatif, l'arrondi à la caisse, le don sur salaire, le don en ligne après achat, la carte bleue solidaire... font partie de ces nouvelles formes de solidarité qui réinventent le don aux associations. » **Gianre Emilie - Associations Mode d'Emploi - Février 2017, page 19.**

Mars

► #Goodtweet - Avec HeoH, faites un don aux associations d'un simple tweet !

« Twitter est désormais un nouveau vecteur de dons. À l'origine du projet, la fusion du savoir-faire de trois sociétés : HeoH, Faircom et Ingenico ePayments. Le but ? Permettre aux associations de s'adapter aux modes de communication actuels ainsi que d'accroître leur visibilité digitale et leur nombre de dons. » **Cozzi Christelle - Maddyness - 13 mars 2017.**

► Création de l'Union nationale des associations agréées d'utilisateurs du système de santé (UNAASS)

« Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales et de la Santé, a annoncé la création de l'Union nationale des associations agréées d'utilisateurs du système de santé (UNAASS). Comme prévu par la loi de modernisation de notre système de santé, l'UNAASS « doit permettre de mieux coordonner et d'organiser la représentation des usagers. L'Union rendra notamment des avis aux pouvoirs publics sur les politiques de santé. Elle animera un réseau associatif sur l'ensemble du territoire et pourra également agir en justice pour défendre ses intérêts et ceux des citoyens. Elle formera, par ailleurs, les représentants des usagers du système de santé. » **Ministère des Affaires sociales et de la Santé - Communiqué - 22 mars 2017.**

Avril

► Quelle place pour les associations dans les schémas régionaux de développement économique ?

« La plupart des régions ont désormais adopté leur « schéma régional en matière de développement économique, d'innovation et d'internationalisation » (SRDEII) qui comporte obligatoirement un volet ESS. Si son importance varie d'une région à l'autre, dans tous les cas, les associations sont concernées. » **Weiler Sophie - Associations Mode d'Emploi - N° 188 - Avril 2017, page 20.**

► La labellisation des associations et fondations

« Il existe aujourd'hui de nombreux labels possibles pour les associations et fondations, leur permettant de notifier leur appartenance à une fédération, une région, une activité donnée ou de faire référence à un cadre réglementaire (normes ISO). Certains sont obligatoires en fonction de l'appartenance à une fédération, d'autres moins connus permettent de faire reconnaître auprès du public la qualité de l'organisation en matière de gouvernance et de transparence financière. C'est à ces dernières que [Sic s'intéresse] plus particulièrement. » **Legrand Thierry - Sic - Avril 2017.**

Mai

► Nouvelles régions : les associations s'inquiètent

« Le passage au 1^{er} janvier 2016 de vingt-deux à treize régions dans le cadre de la loi Notre et les alternances politiques issues des régionales de 2015 ont fait rentrer les associations dans une période d'incertitude. Un an et demi après, tout est loin d'être clarifié. » **Lulek Michel - Associations Mode d'Emploi - Mai 2017, pages 4 et 5.**

Juillet

► Mécénat de compétence et soutien financier auprès des associations : SoLocal lance le programme « SoLidaire »

« Financement participatif, pétitions et dons en ligne, campagnes de mailing... L'usage du numérique s'est largement répandu ces dernières années dans le monde associatif. Il reste cependant du chemin à parcourir : les associations ont besoin de saisir le plein potentiel du numérique, à leur rythme, selon leurs moyens, leurs contraintes et leurs compétences. Pour SoLocal, le numérique ne casse pas le lien social, au contraire, il peut aider les acteurs locaux à démultiplier la puissance de leurs actions. Pour les aider, le Groupe lance SoLidaire, un programme de soutien financier et de mécénat de compétence qui s'appuie sur l'ensemble des salariés. »

Vrignon Carole - e-rse.net - 11 juillet 2017.

Juillet

► Micro-don - « *Small is the new big* »

« Les micro-dons pour une bonne cause se sont multipliés ces dernières années. Ils représentent une nouvelle possibilité fréquente et spontanée pour chaque citoyen d'exprimer sa générosité au quotidien. Le monde associatif cherche par tous les moyens à toucher un public différent, plus jeune, et des personnes non habituées à s'engager dans la générosité. En tout cas, ce petit geste de solidarité, lié souvent à la vie quotidienne, va dans le sens d'une éducation à la générosité. Donner s'apparente de plus en plus à une participation citoyenne, ou à un réflexe de participation, qu'à un acte de générosité. » **El Mestiri Ezzedine - Le Nouvel Économiste - 24 au 30 juin 2016, pages 28 à 32.**

Août

► HelloAsso reprend CoursAvenue

« La plateforme de financement participatif (crowdfunding) dédiée aux associations HelloAsso, basée à Bordeaux, fait l'acquisition de CoursAvenue, qui propose des outils de communication en ligne aux associations sportives et culturelles. Un rapprochement logique entre deux jeunes entreprises très complémentaires. » **Lozano Mikaël - La Tribune - 30 juin 2016.**

► Accueil des réfugiés : les associations s'organisent

« L'afflux de réfugiés en France a provoqué la création de nombreuses associations, souvent en relation avec l'ouverture ou l'agrandissement d'un Centre d'accueil de demandeurs d'asile (Cada) local. Mais la solidarité ne s'improvise pas. » **Dervin Eliane - Associations Mode d'Emploi - N° 180 - Juin - Juillet 2016, page 28.**

Septembre / Octobre

► Budget : un nouveau crédit d'impôt pour les associations

« Pour compléter le CICE, les associations devraient bénéficier d'un crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires. Ce serait un effort supplémentaire de l'ordre de 600 M€ pour le budget de 2018. » **Feuerstein Ingrid - Les Echos - 13 septembre 2016.**

► 10 000 associations bénéficiaires de la Prime Embauche PME

« Grâce à ce dispositif, tout employeur privé (entreprise ou association) de moins de 250 salariés qui embauche un salarié rémunéré jusqu'à 1,3 fois le SMIC en CDI ou en CDD de 6 mois et plus bénéficie d'une prime trimestrielle de 500 € durant les deux premières années du contrat, soit 4 000 € au total. Huit mois après le lancement du dispositif, 10 000 associations sont d'ores et déjà bénéficiaires de cette prime. » **Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports - 14 septembre 2016.**

Novembre

► La France associative en mouvement : la 14^{ème} édition parue en septembre 2016

Pour la 14^{ème} année consécutive, l'association Recherches et Solidarités publie « La France associative en mouvement ». Cette publication annuelle présente des informations détaillées et récentes sur les associations nouvelles, sur l'emploi et sur l'opinion des responsables associatifs. **Recherches & Solidarités - Septembre 2016 / Octobre 2016.**

Décembre

► Les nouveautés issues de la « loi travail »

« Depuis 20 ans, rares sont les textes portant réforme du code du travail à avoir déclenché autant de crispations et de passions politiques, sociales et juridiques. La loi Travail est finalement promulguée le 8 août 2016. Quels sont les impacts pour les associations ? » **Gaudier Pierre / Paulin Jean-François - Juris Associations - 1^{er} novembre 2016, pages 42 à 45.**

► Le SMS pour collecter des dons !

« La loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique a introduit dans le Code monétaire et financier la possibilité de faire un don par texto. » **Associations Mode d'Emploi - 21 novembre 2016.**

Les dates à retenir pour 2017

| | | |
|---------|-------|---|
| Janvier | 20-21 | Forum du bénévolat - Nantes |
| | 31 | 13 ^{ème} Journée nationale des Associations, Fondations et Fonds de dotation - Maison de la Chimie |
| Octobre | 18 | 12 ^{ème} Forum National des Associations & Fondations - Paris - Palais des Congrès |